

Concilier Confiance et Transformation Numérique

Feuille de route pour la Croissance Numérique en France

Gouvernements et organisations adoptent de plus en plus les logiciels d'entreprise pour fonctionner et se transformer, afin d'être plus compétitifs, innovants et résilients dans leurs opérations quotidiennes.¹ L'industrie des logiciels d'entreprise ("business-to-business" ou B2B) soutient un large éventail d'organisations dans le monde : PME, grands groupes, administrations locales et centrales, hôpitaux, écoles, universités ainsi qu'organisations à but non lucratif. En proposant des solutions logicielles fiables et responsables pour répondre aux besoins de leurs clients en matière de traitement des données, les éditeurs de logiciels d'entreprise permettent aux autres organisations de servir à leur tour leurs propres clients.

Les logiciels peuvent apporter des avantages concrets, par exemple pour améliorer les rendements agricoles ou pour créer des modèles 3D pour la rénovation de sites historiques.² L'intelligence artificielle peut détecter les risques environnementaux, aider à analyser les scanners médicaux et inciter les banques à éviter la discrimination lorsqu'elles prennent des décisions de prêt.³

La crise du COVID-19 a accéléré la transformation numérique des entreprises, gouvernements, entités publiques et de la société dans son ensemble. Par exemple, grâce aux technologies logicielles et avec le soutien du gouvernement, le portail et le centre d'appel Solidarité Numérique ont été mis en place en deux semaines pour aider les personnes en détresse dans leurs démarches administratives pendant la pandémie.⁴

La Stratégie Européenne pour les données souligne que "les entreprises européennes évoluent dans un environnement connecté qui dépasse les frontières de l'UE, de sorte que les flux de données internationaux sont indispensables à leur compétitivité."⁵ Alors que les organisations françaises poursuivent leur transformation numérique et où les appels au protectionnisme se multiplient à travers le monde, il est plus important que jamais pour l'agenda politique numérique de l'Europe et de la France de:



Soutenir la modernisation technologique dans les secteurs public et privé



Promouvoir la confiance et la sécurité en ligne, notamment en ce qui concerne l'accès du gouvernement aux données



Encourager l'innovation axée sur les données et le partage volontaire des données



Protéger la circulation transfrontalière des données et l'accès transfrontalier aux technologies



Soutenir la Modernisation des Services Publics et Privés

Aujourd'hui, la France se classe au 12e rang de l'indice européen sur les services publics numériques, au-dessus de la moyenne de l'UE.⁶



Environ 30 % des entreprises françaises numérisent leurs opérations et 16 % utilisent la big data pour analyser de grands volumes de données.⁷



Les industries traditionnelles contribuent aussi à ces évolutions : 79 % des grandes entreprises industrielles et 80 % des entreprises d'infrastructure de taille moyenne utilisent désormais des outils numériques.⁸

L'analyse des données permet d'accroître l'efficacité, la productivité et la compétitivité dans tous les secteurs, de la santé à la fabrication, en passant par les transports et l'énergie. La technologie du cloud permet aux start-ups, aux consommateurs, aux gouvernements ou aux petites entreprises d'accéder rapidement et efficacement à la technologie à moindre coût et est centrée sur un modèle de partenariat avec les entreprises, PME et start-ups.

Investir dans la technologie permettra de moderniser les services publics, en adoptant des solutions adaptées à l'ère numérique. La transition numérique permet aux services publics de :

- Soutenir et développer la collaboration entre les travailleurs à distance ;
- Assurer la sécurité des technologie permettant le télétravail ;
- Améliorer la présence et les offres numériques et investir dans des outils numériques ;
- Moderniser les outils destinés aux citoyens, planifier et préparer les perturbations futures ;
- Mettre en place des plateformes regroupant l'ensemble des données du gouvernement et de l'administration afin de capitaliser sur les données de l'état, au-delà de l'ouverture des ensembles de données publiques

**Septembre
2020**

Le plan France Relance consacre 7 milliards d'euros aux investissements numériques en mettant l'accent sur la numérisation du secteur public et des PME.

**Février
2021**

La stratégie de cybersécurité française soutiendra la transformation numérique avec des moyens dédiés traitant les incidents de sécurité et augmentant la résilience de la cybersécurité.

**Mars
2021**

La feuille de route "400 jours pour accélérer la transformation numérique de l'État" met en avant les priorités essentielles de la modernisation du secteur public et l'importance de la transparence, de l'open data, de l'accessibilité et de la confiance dans les outils numériques.⁹

RECOMMANDATIONS

Alors que l'économie subit de fortes perturbations liées à la pandémie, soutenir la transformation numérique peut aider à reconstruire l'économie et à renforcer la compétitivité à long terme des organisations françaises. Afin de renforcer la reprise économique de la France, dans le prolongement des récentes annonces du gouvernement français, les politiques publiques devraient s'efforcer de :

- Encourager la transformation numérique des entreprises ;
- Moderniser l'approche des organismes publics en matière de technologies numériques et d'ouverture des données ;¹⁰
- Donner des moyens d'action aux travailleurs d'aujourd'hui et préparer ceux de demain.



Promouvoir la Confiance et la Sécurité en Ligne, y compris sur l'Accès Gouvernemental aux Données

Le respect de la vie privée et la sécurité en ligne sont essentiels. La législation européenne a permis de mettre en place des obligations fortes et concrètes pour les entreprises traitant et transférant des données personnelles mais aujourd'hui les enjeux se tournent de plus en plus vers l'accès des gouvernements aux données.

L'accès des gouvernements aux données doit être encadré par des garanties adéquates de confidentialité et de cybersécurité afin que ceux-ci continuent de remplir leurs missions de sécurité et de respect des lois.

Certains malentendus sur le CLOUD Act ont suscité des interrogations quant à son impact sur la vie privée des citoyens européens :

- ✓ Le CLOUD Act ne permet pas au gouvernement américain d'avoir un accès illimité aux données européennes : il autorise uniquement les autorités judiciaires à demander des données sous conditions très strictes, comme l'obtention d'un mandat dans le cadre d'une enquête criminelle.¹¹
- ✓ Le CLOUD Act ne discrimine pas les fournisseurs de services : il s'applique à tous les fournisseurs de services opérant aux États-Unis, quel que soit leur pays d'origine, y compris les fournisseurs français et européens ; cela a été confirmé par le Conseil d'Etat.¹²
- ✓ Le CLOUD Act consacre la neutralité du chiffrement : il ne permet pas aux forces de l'ordre d'obliger les fournisseurs de services cloud à décrypter les communications et n'empêche pas non plus les fournisseurs de services de contribuer à ce décryptage.¹³

Le système de traités d'entraide judiciaire prévoit un cadre similaire : ces accords permettent aux autorités de demander des preuves transfrontalières (y compris des données) pour des enquêtes criminelles. L'UE a notamment conclu des traités avec les États-Unis, le Japon, l'Islande et la Norvège.

L'encadrement de l'accès aux données par les gouvernements est crucial, comme l'illustrent les discussions actuelles au niveau européen sur la proposition de règlement sur les preuves électroniques, qui contribueront à faire avancer les discussions pour un éventuel accord transatlantique sur le CLOUD Act.¹⁴

Les entreprises doivent disposer des moyens juridiques, techniques et organisationnels nécessaires pour protéger les données dans le cadre des demandes d'accès des pouvoirs publics.

Dans un monde numérique en constante évolution, les cadres de protection des données personnelles doivent garantir que :

- Les données personnelles des citoyens sont protégées par des garanties solides ;
- Les entreprises disposent d'une sécurité juridique et d'outils de conformité, tels que les décisions d'adéquation (en particulier avec le Royaume-Uni et les États-Unis, qui sont d'importants partenaires commerciaux de l'UE et de la France), les règles d'entreprise contraignantes (BCR) et les clauses contractuelles types (CCS).¹⁵

Avec la décision Schrems II de la Cour de Justice de l'UE, des garanties supplémentaires pour les données transférées en dehors de l'UE via des CCS peuvent être requises au cas par cas.¹⁶ Les entreprises doivent pouvoir mettre en place des mesures juridiques, techniques et organisationnelles pour protéger les données dans le cadre des demandes des autorités - selon une approche basée sur le risque et conforme au RGPD, en tenant compte des services qu'elles offrent et de leurs engagements existants pour protéger les données personnelles.¹⁷

RECOMMANDATIONS

Les lois relatives à l'accès transfrontalier des autorités aux données doivent refléter la nature de l'écosystème numérique moderne. Elles doivent clarifier les circonstances dans lesquelles les services répressifs peuvent légalement accéder aux preuves numériques, ainsi que l'applicabilité des garanties protégeant la vie privée, la sécurité et les libertés civiles des individus.



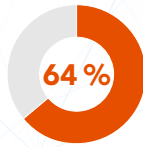
Encourager le Partage Volontaire des Données au Bénéfice des Citoyens et de la Compétitivité

Les données stimulent l'innovation et la croissance partout dans le monde et permettent de créer de nouveaux emplois, d'accroître la productivité des entreprises, de stimuler la qualité et d'améliorer la production. Les pouvoirs publics et les entreprises peuvent contribuer positivement à cette évolution.¹⁸

Les données générées par les pouvoirs publics peuvent être un puissant moteur de création d'emplois et de croissance économique en encourageant l'ouverture des données publiques.

Les bénéfices de l'*open data* sont transversaux à tous les secteurs et organisations, et la Loi pour une République numérique de 2016 a fait de la France un précurseur dans ce domaine. Par exemple, un système d'IA conçu pour améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement pourrait s'appuyer sur des données gouvernementales concernant l'historique des flux de circulation et les tendances météorologiques pour recommander des itinéraires de livraison qui minimisent la congestion, réduisent les émissions et améliorent la sécurité publique. Pour bénéficier de l'ouverture des données publiques, il faut donc développer l'interopérabilité et promouvoir des engagements dans les accords commerciaux.

Dans tous les secteurs d'activité, le partage des données en vue de faciliter la collaboration engendre de plus en plus d'avantages collectifs.



Aujourd'hui, 64 % des chefs d'entreprise jugent que le manque de certitude réglementaire a un effet dissuasif sur le partage volontaire des données.

La promotion du partage volontaire des données industrielles et du secteur public devrait être un objectif pour maximiser les bénéfices de l'open data.¹⁹ Les initiatives existantes mettent en évidence les avantages de ces pratiques.²⁰ Par exemple, la plateforme DataFrance utilise plus de 50 jeux de données de ministères et agences publiques pour analyser des indicateurs de qualité de vie à travers les 36000 communes françaises.²¹

RECOMMANDATIONS

La promotion du partage volontaire des données industrielles devrait être un objectif clé pour profiter pleinement des avantages de l'open data. À l'avenir, les politiques publiques doivent favoriser le développement, la disponibilité et l'adoption d'outils et de bonnes pratiques qui rendent plus facile et moins coûteux le partage des données, tout en respectant les attentes en matière de vie privée et de confidentialité. Dans certains secteurs, des systèmes de partage de données pilotés par l'industrie sont déjà en place (par exemple dans l'industrie automobile, où les constructeurs automobiles ont mis en place des mécanismes et des normes de partage, avec succès), sur la base de contrats commerciaux entre entreprises. Ces mécanismes de partage via des accords inter-entreprises doivent être préservés et la législation devrait éviter de mettre en péril ces mécanismes.



Préserver la Circulation Transfrontalière des Données et l'Accès Transfrontalier aux Technologies

Les flux de données permettent aux organisations d'avoir accès, de n'importe où, aux informations, technologies et services dont elles ont besoin.²² Ils permettent également aux fournisseurs de services de renforcer la confiance et la sécurité en ligne. De nombreux pays cherchent à imposer des restrictions injustifiées ou disproportionnées à la circulation des données à travers les frontières - en le justifiant souvent par des raisons de confidentialité et de sécurité - au détriment de la transformation numérique et de la compétitivité.

Les flux de données transfrontaliers soutiennent les industries traditionnelles : 75 % de leur valeur mondiale revient à des secteurs comme l'agriculture, la logistique et la manufacture.²³

Les flux de données vont de pair avec la sécurité et la confidentialité

La manière dont les données sont protégées est beaucoup plus importante pour la vie privée et la sécurité que leur lieu de stockage. Sans la possibilité de déplacer des données entre pays, les fournisseurs de services ne pourraient assurer une sécurité de pointe pour les données des utilisateurs, assurer la maintenance, surveiller le trafic, identifier et détourner les menaces, etc.

Les restrictions de localisation et de transfert de données ne garantissent pas que les entreprises traitent et utilisent les données conformément aux lois d'un pays. En réalité, les entreprises sont tenues de mettre en œuvre des procédures additionnelles pour garantir que les données soient protégées même lorsque transférées à l'extérieur du pays, conformément à la législation applicable, comme le RGPD.

Les flux de données favorisent la compétitivité et l'innovation

Restreindre la circulation des données (via des exigences strictes ou implicites) crée des coûts et des incertitudes qui impactent les entreprises et les investissements. Par exemple, ces mesures peuvent obliger à se doter de nouvelles installations locales, multipliant les infrastructures et les coûts d'exploitation; elles peuvent décourager les investissements dû aux contraintes supplémentaires qu'elles engendrent; elles peuvent également créer des conflits juridiques, les règles des différents pays pouvant avoir des exigences similaires mais contradictoires sur la circulation internationale des données.²⁴

Les restrictions freinent également l'innovation. Par exemple, en matière d'intelligence artificielle, les transferts de données font partie intégrante du cycle de vie, depuis le développement de modèles prédictifs jusqu'au déploiement et à l'utilisation de systèmes d'IA. Les données utilisées par les systèmes d'IA proviennent souvent de sources géographiquement diverses; les règles limitant les transferts de données impactent inévitablement les éclairages et les bénéfices issus des systèmes d'IA.

RECOMMANDATIONS

La réglementation ne doit pas conduire à des mesures, tant européennes que françaises, qui augmenteraient les coûts de mise en conformité, discriminerait les solutions étrangères, créeraient des règles d'accès au marché ou des obstacles injustifiés. Au contraire, ces règles doivent encourager les flux de données transfrontaliers et l'économie de marché ouverte, conformément aux règles de commercial international et aux règles de protection de la vie privée, afin que les entreprises locales bénéficient des avantages associés à cet écosystème mondial, innovant et fondé sur un système de valeurs.

Conclusion

Les ambitions numériques de la France et de l'Europe pour cette décennie peuvent contribuer à la reprise économique et à l'amélioration de la société alors que nous travaillons, apprenons et restons de plus en plus connectés dans un environnement en ligne. Conformément à la tradition européenne d'ouverture, le succès numérique et technologique de l'Europe peut être renforcé par un paysage politique garantissant la confiance et la sécurité en ligne, protégeant le mouvement des données au-delà des frontières et encourageant l'innovation fondée sur les données et le partage volontaire des données.

Références

- ¹ BSA, [Les Logiciels d'Entreprise au Service des Sociétés, à l'Ère de l'Économie Numérique](#)
- ² Autodesk, [Rénovation de la Villa Majorelle](#)
- ³ Software.org, [The Growing €1 Trillion Economic Impact of Software](#)
- ⁴ <https://solidarite-numerique.fr/>
- ⁵ Stratégie européenne pour les données, COM(2020) 66 final, page 28.
- ⁶ Commission Européenne, [EU DESI 2020](#)
- ⁷ Commission Européenne, [Digital Economy and Society Index Report 2020 - Integration of Digital Technology](#)
- ⁸ Revoltella, Rückert and Weiss, [Adoption of digital technologies by firms in Europe and the US](#)
- ⁹ Ministère de la Transformation et de la Fonction Publiques, [400 jours pour accélérer la transformation numérique de l'Etat, Mars 2021](#)
- ¹⁰ BSA, [Open Data: Bridging the Data Divide](#)
- ¹¹ [The US CLOUD Act: Myths vs. Facts](#)
- ¹² Conseil d'Etat, [Plateforme Health Data Hub, 19 juin 2020](#)
- ¹³ [US Department of Justice White Paper](#)
- ¹⁴ [BSA Welcomes European Parliament Report on E-Evidence](#)
- ¹⁵ Comme prévu par le RGPD.
- ¹⁶ Renaissance Numérique, [ARRÊT SCHREMS II: Comment sortir de l'impasse?](#)
- ¹⁷ [BSA Principles: Additional Safeguards for SCC Transfers](#)
- ¹⁸ BSA, [Open Data: Bridging the Data Divide](#)
- ¹⁹ MIT Technology Review, [The global AI agenda](#)
- ²⁰ Voir des exemples de réutilisation sur <https://www.data.gouv.fr/>
- ²¹ <https://datafrance.info/>
- ²² Global Data Alliance, [The Cross-Border Movement of Data: Creating Jobs and Trust Across Borders in Every Sector](#)
- ²³ McKinsey Global Institute, [Internet matters: The Net's sweeping impact on growth, jobs, and prosperity](#)
- ²⁴ Commission Européenne, [Submission on draft Personal Data Protection Bill of India 2018 by the Directorate-General for Justice & Consumers to the Ministry of Electronics and Information Technology \(MeitY\)](#)